

Optimiser l'utilisation de son logotype et de sa charte graphique

Cette formation permettra aux professionnels en création d'entreprise libérale d'optimiser l'utilisation de leur logotype et de leur charte graphique pour renforcer leur identité de marque, améliorer leur communication visuelle et se démarquer dans leur domaine d'expertise. Les participants repartiront avec des connaissances pratiques et un plan d'action personnalisé pour mettre en œuvre une communication visuelle cohérente et impactante.

Objectifs de la formation :

Comprendre l'importance du logotype et de la charte graphique dans la communication visuelle
Apprendre à utiliser correctement son logotype et sa charte graphique sur différents supports de communication
Harmoniser sa communication visuelle pour renforcer son identité de marque et sa notoriété
Éviter les erreurs courantes dans l'utilisation du logotype et de la charte graphique

Objectifs pédagogiques :

- Pertinence de son identité graphique
- Utiliser correctement son logotype
- Savoir appliquer sa charte graphique
- Respecter sa charte graphique

Prérequis :

Ordinateur et connexion web, tous les éléments ayant déjà été mis en place s'il en existe

Durée et horaires :

1 journée soit 7h soit de 9h00-12h30/13h30-17h00

Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :

Suivi et évaluation : Méthode active et participative
Énoncés théoriques - Exercices d'application - Le stagiaire est évalué en fin de formation
Support pédagogique remis en fin de formation

Public :

Professionnels Libéraux et leurs salariés

Contenu de la formation :

Matin (9h00-12h30)

I - INTRODUCTION AU PERSONAL BRANDING

- Présentation des participants et de leurs projets d'entreprise libérale
- Les enjeux du logotype et de la charte graphique dans la communication visuelle

II- COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS CLÉS DE SON IDENTITÉ VISUELLE

- Les différents composants d'un logotype (symbole, typographie, baseline)
- Les éléments d'une charte graphique (couleurs, typographies, éléments graphiques, etc.)
- L'importance de la cohérence entre le logotype, la charte graphique et l'identité de marque

III- UTILISER CORRECTEMENT SON LOGOTYPE

- Les règles d'utilisation du logotype (espace de sécurité, taille minimale, etc.)
- Les déclinaisons du logotype (version couleur, version monochrome, version sur fond sombre, etc.)
- Les cas d'usage du logotype (papeterie, site web, réseaux sociaux, etc.)

Exercice pratique : appliquer les règles d'utilisation du logotype sur différents supports

Après-midi (13h30-17h00)

IV- APPLIQUER SA CHARTE GRAPHIQUE SUR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Les bonnes pratiques pour intégrer sa charte graphique dans sa communication
- Les supports de communication clés pour une entreprise libérale (cartes de visite, site web, réseaux sociaux, etc.)

Exercice pratique : adapter un support de communication en respectant sa charte graphique

V- GÉRER ET FAIRE ÉVOLUER SON IDENTITÉ VISUELLE

- Les outils et les ressources pour gérer et partager sa charte graphique (guide d'utilisation, banque d'images, etc.)
- Les étapes pour faire évoluer son identité visuelle en fonction de ses besoins et de son marché
- Les erreurs à éviter lors de la mise à jour de son identité visuelle

VI- SYNTHÈSE ET PLAN D'ACTION

- Récapitulatif des points clés de la formation
- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour chaque participant

Évaluation de la formation et échanges sur les prochaines étapes

Modalités d'évaluation :

Questionnaire en fin de formation sur les différents thèmes du contenu de la formation pour mesurer les savoirs et savoirs faire acquis des apprenants.

Intervenant :

Elodie GEKIERE, formatrice

Modalités et délais d'accès :

La pré-inscription se réalise sur notre site web.

L'inscription est validée à réception des pièces complémentaires demandés.

Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation accompagnée du livret d'accueil apprenant, les CGV et le règlement intérieur (disponibles en téléchargement sur notre site web)

Tarifs

L'ORIFF-PL s'occupe de la demande de prise en charge auprès du FIF-PL. Vous devez seulement suivre la procédure d'inscription.

2 jours par année civile, pris en charge par le FIF-PL, si le code APE de votre activité relève de ce fonds de formation.

Accesibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès à notre formation auprès du référent handicap, Madame Kristel Malléjac.

Contact

Pôle Formation de l'ORIFF-PL
285, rue Alfred Nobel
34000-MONTPELLIER
04.67.69.75.14
formation@oriffplr.com